

Gérer les PEMD de chantier en contexte d'économie circulaire

Cette formation traite de la démarche d'économie circulaire dans la gestion des déchets de chantiers de curage / déconstruction et aménagement et en particulier, des modèles de mise en place opérationnelle, de l'organisation avec les différents acteurs, des filières de valorisation et des modes de traitement appropriés.

Objectifs opérationnels

- Intégrer la démarche d'économie circulaire dans le montage du projet
- Analyser les bâtiments et caractériser les Produits, Equipements, Matériaux, Déchets afin de définir les modes de gestion et de traitement approprié
- Mettre en place des outils de traçabilité et de gestion des Produits, Equipements, Matériaux, Déchets de chantier (outils, moyens de contrôle...)
- Exploiter les filières et possibilités de revalorisation, recyclage, réutilisation, réemploi

Public Concerné

- Chefs de projets en bâtiment
- Gestionnaires de patrimoines
- Maîtres d'ouvrage
- Référents environnements
- Architectes

Durée

7.00 Heures 1 Jour

Prérequis

Suivre cette formation réclame une première connaissance générale du bâtiment et de la gestion des Produits, Equipements, Matériaux, Déchets.

Elle ne fait pas l'objet d'une évaluation des connaissances avant l'entrée en session.

Contenu

Sémantiques et contexte

- Notions de base
- Evolution culturelle et réglementaire
- Pistes de réflexion

Diagnostic / Accompagnement

- Acteurs et intervenants
- Diagnostics préalables (pollution / amiante / plomb...)
- Diagnostic Produits, Equipements, Matériaux, Déchets
- Identification des matériaux de réemploi

Identification des possibilités de réemploi

- Besoins
- Plateformes existantes d'échange
- Faisabilité de la dépose sélective
- Conditionnement
- Coûts
- Contraintes assurantielles / normes

Méthodologie de mise en place / Outils contractuels

- Montage des marchés / primes à l'innovation
- Conception des travaux en amont
- Mise en place de la réflexion
- Etudes d'exécution et validation des procédures (SOGED)
- Modalités de suivi en phase chantier
- Traçabilité / registre déchets
- Filière REP (Responsabilité Elargie du Producteur)

Cas pratiques

- Cas pratiques de situations et problèmes rencontrés
- Solutions opérationnelles

Cette formation est également réalisée en Distanciel.

Méthodes pédagogiques

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés théoriques, de mises en situation et de la présentation de cas pratiques dans la mise en œuvre de l'économie circulaire évoquant des problèmes rencontrés et les solutions opérationnelles apportées.

Moyens pédagogiques

ESPACE PRIVÉ EN LIGNE

Accessible via l'application web à l'adresse app.gescof.com, cet espace personnalisé offre aux participants la possibilité de :

- Répondre au questionnaire d'analyse des besoins, afin d'adapter la formation à leur contexte et à leurs attentes.
- Réaliser l'évaluation des acquis à la fin de la formation.
- Accéder aux ressources pédagogiques mises en ligne par le formateur.
- Télécharger leur attestation de fin de formation et leur certificat de réalisation.
- Compléter le questionnaire de satisfaction, contribuant à l'amélioration continue des formations.

Les participants sont encouragés à se munir d'un ordinateur portable afin de profiter pleinement des fonctionnalités de l'Espace Privé.

MOYENS TECHNIQUES

La formation s'appuie sur des outils et supports multimédias animés par l'intervenant, visant à enrichir l'expérience pédagogique.

QUESTIONNAIRE D'ANALYSE DES BESOINS

Avant le début de la formation, chaque participant est invité à remplir un questionnaire en ligne permettant au formateur de connaître son activité professionnelle, son niveau de compétences, ses préférences pédagogiques et s'assurer que les objectifs opérationnels de la formation correspondent à ses attentes.

Qualification Intervenant(e)(s)

L'Intervenant est un formateur qualifié et ingénieur de travaux ou maître d'œuvre d'exécution.

Méthodes et modalités d'évaluation

ÉVALUATION DES ACQUIS THÉORIQUES ET PRATIQUES

L'évaluation des acquis est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel. Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant. La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le niveau d'acquisition de l'apprenant.

MESURE DE LA SATISFACTION DES BÉNÉFICIAIRES

Cette évaluation réalisée en fin de formation, mesure l'organisation et les conditions d'accueil des bénéficiaires, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports d'apprentissage utilisés. Elle fait l'objet d'un enregistrement en vue de l'analyse et le traitement des appréciations formulées.

Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



Contactez-nous !

Nelly DROUILLARD
Chef Projets Formation

Tél. : 0130852490
Mail : formation@groupeginger.com